



8 novembre 2024 Volume 25, numéro 11

**ABRIS D'AUTO TEMPORAIRE**

**ARTICLE 28 ABRIS D'AUTO TEMPORAIRE**

Du 1<sup>er</sup> octobre au 15 mai, un abri d'auto temporaire est permis aux conditions suivantes :

- La structure doit être ancrée solidement au sol ;
- Le revêtement extérieur doit être d'un seul type de matériel caractérisé par son uniformité. S'il s'agit d'un matériel brut, celui-ci devra être peint d'une couleur uniforme et en aucun temps, on ne pourra utiliser des matériaux de récupération ;
- Aucun abri ne doit empiéter sur l'emprise de la voie publique et en aucun cas, celui-ci ne doit être situé à moins de 1,5 de la chaussée, du bord intérieur de la bordure de rue ou du trottoir ;
- Avoir une superficie maximale de 45 m2 ;
- Un abri d'auto temporaire ne doit servir qu'à des fins de stationnement de véhicules à moteur au cours de la période autorisée à cet effet, et ne doit pas servir à des fins d'entreposage ;
- L'abri d'auto temporaire doit être localisé à au moins 0,60 mètre de toute ligne latérale de terrain.

**STATIONNEMENT HIVER**

**ARTICLE 8 STATIONNEMENT HIVER**

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule routier sur le chemin public entre 23 h 59 et 7 h du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la Municipalité de Chambord.

**CENTRE MÉDICAL DE CHAMBORD**

Veillez prendre note qu'un nouveau médecin fait maintenant partie de l'équipe de Dr. Maé Cossette. Elle se nomme Dr. Audrey Galarneau et a maintenant débuté ses cliniques.

**Souhaitons-lui la bienvenue !!!**

**SÉANCE D'INFORMATION – DÉFIS DU LOGEMENT À CHAMBORD**

Séance d'information sur les défis du logement à Chambord

Vous êtes préoccupés par les défis du logement ? Saviez-vous que vous pouvez faire partie de la solution ?

Citoyens, groupes communautaires et entrepreneurs, participez à cette séance d'information pour mieux comprendre les enjeux spécifiques à votre municipalité.

Découvrez des initiatives variées, allant de projets à petite échelle jusqu'à des solutions plus ambitieuses, afin de contribuer à l'augmentation de l'offre de logements.

**Date :** [19 novembre]

**Heure :** [18 h 30]

**Lieu :** [Salle du conseil municipal]

Votre implication est précieuse pour bâtir l'avenir de notre communauté.

**MOTS CACHÉS**

**Mots mêlés Automne**  
(mots cachés à l'horizontal et à la verticale)

Liste de mots:

- AUTOMNE
- FRAIS
- PLUIE
- SAISON
- HALLOWEEN
- RÉCOLTE
- ÉPOUVANTAIL
- COULEURS
- FEUILLES
- ARBRES
- VENDANGES
- BROUILLARD
- ESCARGOT
- CITROUILLE
- CHAMPIGNON
- MARRON
- CHÂTAIGNE
- PARAPLUIE
- ORANGE
- MANTEAU

B P Y K X S C I E T J H G V A I J M O B R H  
L T A T H A L L O W E E N E Y T V H E H C Z  
K U Z F K F E U I L L E S N R T Y C H V H B  
J T T M A N T E A U B E G D E L C O J W A H  
L C I A M H Q J H Z Q R C A C V M E C C T A  
J F R A I S C J R O Y L E N O Q O S O X A U  
C I T R O U I L L E P H S G L B R A U J I T  
P G D B C N F G D O J E C E T M A I L Z G O  
W P V R F E U P L U I E A S E G N S E L N M  
R T U E B R O U I L L A R D V P G O U T E N  
C V C S T V O L W W R C G L U X E N R R A E  
C H A M P I G N O N Q K O M B K T A S L H L  
C P A R A P L U I E U A T M R P Z C L X T E  
K K C E E Y L G G I X E P O U V A N T A I L  
R T A U Q T N D X F A E L G C Q W P C A X A  
W O Y C O W H D F E C J R L X M A R R O N W

**Séance extraordinaire du 17 octobre :**

**OCTROI DU MANDAT POUR L'ENTRETIEN HIVERNAL DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC PAR TOLÉRANCE DU PROPRIÉTAIRE OU DE L'OCCUPANT**

Le conseil municipal a octroyé le mandat d'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou l'occupant pour le secteur La Pointe à Groupe 3D pour les saisons 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 avec une option d'une cinquième (5) année pour un montant total avec taxes de 241 596.37 \$. Aussi, nous avons donné le mandat d'entretien hivernal des voies privées ouvertes au public par tolérance du propriétaire ou l'occupant pour le secteur Val-Jalbert à Groupe 3D pour les saisons 2024-2025, 2025-2026, 2026-2027, 2027-2028 avec une option d'une cinquième (5) année pour un montant total avec taxes de 165 626.00 \$.

**NOMINATION AU POSTE D'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Le conseil municipal a autorisé l'embauche de madame Annie Gagnon comme inspectrice municipale temps plein un an (avec possibilité de renouvellement) selon l'affichage du 11 septembre 2024.

**OCTROI DU MANDAT À PROGESTION – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT**

Le conseil municipal a octroyé le mandat à Progestion pour des services d'accompagnement pour une banque d'heures de 50 heures au taux horaire de 175 \$ financé par le surplus accumulé non affecté.

**Séance ordinaire du 4 novembre 2024 :**

**RÈGLEMENT 2024-773 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-658 RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

Sous réserve de l'article 12, tout contrat comportant une dépense d'au moins 25 000 \$, mais égale ou inférieure à celle apparaissant au tableau ci-après, peut être conclu de gré à gré par la Municipalité :

TYPE DE CONTRAT	MONTANT DE LA DÉPENSE
Assurance	au seuil obligeant à l'appel d'offres public (soit le seuil autorisé par le gouvernement)
Exécution de travaux ou fourniture de matériel ou de matériaux	au seuil obligeant à l'appel d'offres public (soit le seuil autorisé par le gouvernement)
Fourniture de services (incluant les services professionnels)	au seuil obligeant à l'appel d'offres public (soit le seuil autorisé par le gouvernement)

**AUTORISATION D'UTILISATION DE LA ROUTE DU ROCHER-PERCÉ POUR LE TOURNAGE DE RUDESSE**

Le conseil municipal a autorisé l'utilisation et le blocage de la route du Rocher-Percé lors du tournage de Rudesse par les productions D'Art et Essai à l'hiver 2025 tout en s'assurant d'installer la signalisation adéquate pour assurer la sécurité routière des résidents et passants dans le secteur.

**AUTORISATION D'ACHAT DE DEUX AUTOLAVEUSES POUR PLANCHER POUR LE CENTRE MARIUS-SAUVAGEAU ET LA SALLE GASTON-VALLÉE**

Le conseil municipal a autorisé l'achat de deux autolaveuses pour plancher pour le Centre Marius-Sauvageau et la salle Gaston-Vallée tel que convenu dans la soumission en date du 21 septembre 2024 pour un montant de 11 505.55 \$ financé par le surplus accumulé non affecté. Le Club sportif va rembourser celle pour l'aréna.

**DONS ET COMMANDITES**

Organisme	Montant
L'auberge de l'Amitié	500 \$
Opération Nez rouge	150 \$
Art et essai	Location gratuite de la mezzanine du 11 et 12 octobre 2024
Fondation DI TSA	200 \$

## COMPTES À PAYER

En date du 31 octobre 2024 totalisant la somme de (factures payées) : 11 764.54 \$

En date du 31 octobre 2024 totalisant la somme de (facture à payer) : 116 438.09 \$

## RÉPARATION DU CAMION FORD 550

Le conseil municipal a autorisé la réparation du camion Ford-550 tel que convenu dans la soumission du garage Uni-Pro en date du 8 octobre 2024 pour un montant de 3 461.53 \$.

## ACCEPTATION DU DÉPÔT DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2024 MODIFIÉ PAR L'OFFICE D'HABITATION DES 5 FLEURONS - BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

L'Office d'habitation des 5 fleurons a déposé un budget prévisionnel 2024 révisé pour les investissements effectués dans le cadre des travaux de remplacement, d'amélioration et de modernisation capitalisés et plus particulièrement son financement en capital et intérêts de l'ensemble des sommes octroyées à même le Plan québécois des infrastructures et que la quote-part de la Municipalité est toujours de 10 142 \$. Le conseil municipal a accepté le dépôt du rapport.

## PARTICIPATION POUR LE CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

Le conseil municipal a autorisé le versement de 10 000 \$ à la Communauté chrétienne St-Louis pour le chauffage de l'église section des organismes (pétanque et la friperie), financé par la réserve financière pour le financement d'un fonds de développement.

## REMERCIEMENTS - ACTIVITÉ D'HALLOWEEN

Nous voulons remercier le personnel de la bibliothèque, le personnel de la Maison des jeunes L'Entre-Parenthèse et monsieur Romuald Gnaboa, coordonnateur au développement et à l'animation de la communauté pour l'organisation de l'activité d'Halloween ainsi qu'au grand public pour sa participation. L'opération fut une belle réussite pour tous.

## REMERCIEMENT POUR LE 20<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ATELIER DE PEINTURE C'LIN'ART

La Municipalité veut féliciter l'atelier de peinture C'Lin'Art pour son 20<sup>e</sup> anniversaire. Nous tenons à remercier les membres du comité pour l'organisation ainsi qu'au grand public pour sa participation. Ce fut une belle réussite.

## PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL (SALLE COMMUNAUTAIRE GASTON VALLÉE) LE LUNDI 2 DÉCEMBRE À 19 H

### BIBLIOTHÈQUE DE CHAMBORD EN COLLABORATION AVEC C'LIN'ART

### FADOQ

#### PARTY DE NOËL 2024

**Date :** 14 décembre 2024 à 17 h

**Endroit :** Salle Gaston-Vallée, 72 boulevard de la Montagne

**Cout :** Souper et soirée dansante au cout de 30 \$

**Menu:** Potage, bœuf bourguignon, patates grelots, légumes, salade du chef, gâteau forêt-noire, thé et café.

**Musique :** Duo Fabien et Nathalie

**N'oubliez pas d'apporter vos consommations.**

Réservez vos cartes avant le 11 décembre :

Denise Boudreault : 418 342-1246

Nicole St-Pierre : 418 342-6462

Léna Girard : 418 342-6925

Christiane Gilbert : 418 342-6595

Candide Bérubé : 418 342-1039

Denis Tremblay : 418 218-1515



## MARCHÉ DE NOËL



Voici les informations pour les inscriptions pour le Marché de Noël artisanal 2024 de Chambord. Pour les artistes et artisans de la région du Lac-Saint-Jean.

Une table identifiée par artisans au coût de 20 \$ pour les deux jours.

Des créations de 80 % de votre créneau sont demandées.

LES PRODUITS TUPPERWARES, ÉPICURE, DOTERRA, SCENTSY, NORWEX, IMPRESSIONS CRICUT, ARTICLES DE VENTE DE GARAGE ET AUTRES PRODUITS NON ARTISANAUX NE SERONT ACCEPTÉS.

Un cadeau ou un bon d'achat de + ou - 15 \$ est demandé pour un tirage parmi tous les artisans qui auront participé à ce don et qui se fera le dimanche en après-midi.

Aucun animal permis. Aucun tirage personnel.

Un micro-ondes et un réfrigérateur seront à votre disposition.

Café pour les artisans à contributions volontaires.

Musique d'ambiance.

L'installation se fera entre 8 h 30 et 9 h 30 le samedi matin et l'ouverture des portes à la population se fera à 10 h.

Lors de votre inscription, mentionnez si besoin d'électricité ou d'un mur selon votre créneau. Ne pas demander de mûr si non-besoin.

Nous ferons de notre mieux pour l'emplacement de chacun.

Merci de respecter les heures du marché et de ne pas quitter avant 15 h 30, s'il vous plaît.

Vous avez jusqu'au 15 novembre pour vous inscrire en communiquant avec madame Andi au 418 671-9745.

Le paiement se fera lors du marché le samedi matin après que chacun sera installé.

BIENVENUE À VOUS TOUS ARTISTES ET ARTISANS.

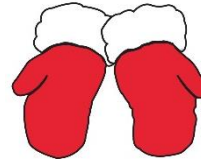
**MARCHÉ de NOËL  
ARTISANAL  
de  
CHAMBORD**

*samedi, 30 novembre  
et  
dimanche, 1er décembre  
de  
10h00 à 15h30  
à  
la salle communautaire au  
72, boul. de la Montagne*

**Bienvenue à tous**

## ST-VINCENT DE PAUL DE CHAMBORD

La guignolée  
La Société de Saint-Vincent de Paul



La St-Vincent de Paul de Chambord recherche des bénévoles pour les aider à passer la guignolée le 24 novembre prochain. Si cela vous intéresse, veuillez communiquer au presbytère au 418 342-6414 ou avec madame Marie-Claude Boivin au 418 719-6247.

## FADOQ

### ACTIVITÉS 2024

Tous les mercredis du mois de novembre de 13 h à 15 h il y aura des jeux de poches, de cartes et de cornhole organisés par la FADOQ Cordialité de Chambord.



## FRIPERIE CHEZ MAR-JO

### NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2024

EN APRÈS-MIDI DE 13 H À 15 H

Les mardis 5, 12, 19 et 26 nov

Les jeudis 7, 14, 21 et 28 nov

Les mardis 3, 10 et 17 déc

Les jeudis 5, 12 et 19 déc

Madame Rogère Cloutier : 418 342-6909

Notre bac de récupération de vêtements est ouvert pour les dons au sous-sol de l'église côté Mairie.



## PANIER DE NOËL



Ceux et celles qui ont besoin d'un panier de Noël, vous pouvez en faire la demande jusqu'au 6 décembre 2024.

Vous pouvez le faire du lundi au jeudi de 10 h à 14 h en téléphonant au Presbytère de Chambord au 418 342-6414 ou en tout temps, à madame Suzie au 418 342-6575, madame Marie-Claude au 418 719-6247 et madame Martine au 514 894-2550.

Il est à noter que la distribution des paniers de Noël se fera à partir du 12 décembre.

## INFO MUNICIPALITÉ

Prochaine date de tombée : 4 décembre 2024

Date de publication le 6 décembre 2024

